

Que du réseau !

Par David ROBERT

Dirigeant de SINGA France

Penser l'inclusion à l'échelle d'un pays, de façon apaisée ? S'enrichir de la diversité plutôt que de la subir ? Au-delà des injonctions et des bonnes intentions, une approche horizontale et interculturelle est nécessaire pour développer des outils concrets au service de l'intégration professionnelle des nouveaux arrivants.

Une réflexion sur le vocabulaire de l'asile et de l'intégration permet d'abord de pointer des obstacles mentaux aux stratégies d'impact. Ensuite, la littérature récente comme les expériences menées par SINGA, depuis 2012, confirment que la théorie du capital social (à savoir comment créer un maximum de réseaux d'amitiés et d'intérêts autour des nouveaux arrivants) est une grille d'analyse pertinente autant qu'un outil fonctionnel pour l'inclusion, notamment professionnelle. Enfin, il apparaît que répondre au chômage des nouveaux arrivants n'a sans doute pas vocation à faire l'objet d'une politique spécifique. Rendre le marché du travail plus inclusif est, en revanche, impératif. À ce titre, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, s'il ne prétend pas représenter une solution macroéconomique, participe d'un changement de perception sur la migration. La considérer comme une source potentielle d'innovation est une première clé.

L'approche SINGA, qui vise à rendre le marché du travail plus inclusif pour les personnes réfugiées et migrantes, repose sur la théorie du capital social, appliquée à l'interculturel et à grande échelle.

La population active représente en France 30 millions de personnes, dont environ 10 % sont en inactivité partielle ou totale ⁽¹⁾. Les personnes étrangères en âge et en droit de travailler bénéficiant d'un titre de séjour de long terme sont moins de 200 000 ⁽²⁾ à entrer sur le territoire chaque année, et si l'on s'en tient aux bénéficiaires de la protection internationale, autrement dit les « réfugiés », arrivés depuis quinze ans, ils représentent au total moins de 300 000 personnes ⁽³⁾. La question de l'intégration professionnelle des migrants, telle qu'elle est posée dans ce dossier, doit donc être pensée à l'échelle de ce 1 %, peu ou prou, de la population active. Ce chiffre interpelle, comparé aux termes (« vague », « crise ») que l'on voit employés, notamment depuis 2015, pour parler des phénomènes migratoires récents. Nous proposons donc de réfléchir plus largement aux mots qui peuplent notre quotidien professionnel : réfugié, intégration, français, etc. Ce sera l'objet de la première partie de cet article.

Ensuite, cette statistique éclaire un choix politique, nécessaire, entre une approche macroéconomique et une autre microéconomique. Les deux sont complémentaires, et

sont sans doute essentielles l'une comme l'autre, même si elles ont des implications différentes. D'un côté, en regard des métiers en tension, l'approche de marché jugera prioritaire la formation des nouveaux arrivants à ces postes à pourvoir. De l'autre, une approche individuelle cherchera quels sont les talents, compétences, innovations ou nouveaux emplois que la société d'accueil sera capable de faire émerger au sein de cette « nouvelle » population arrivée sur le marché du travail. Pour reprendre les termes consacrés par la théorie économique, choisira-t-on une approche centrée sur la demande (postes à pourvoir) ou sur l'offre (force de travail disponible) ?

Le mouvement SINGA, qui s'inscrit en complémentarité avec des acteurs traditionnels davantage centrés sur des logiques d'insertion et de formation professionnelle, a choisi d'adopter l'approche individuelle, et ce parce qu'une partie des personnes récemment arrivées en France justifient de qualifications rares sur le marché et représentent une source potentielle d'innovation. Or, leur mise en valeur se fait plus facilement en dehors d'une logique d'employabilité immédiate. C'est pourquoi SINGA a centré son action sur l'entrepreneuriat : certes une niche à l'échelle statistique ⁽⁴⁾, mais aussi un outil du temps long, qui nécessite autant de lien social qu'il en crée. Ce lien social est au cœur de la seconde partie de cet article.

(1) Chiffre Insee – Dares, juillet 2019.

(2) Chiffre de la direction générale des étrangers en France (DGEF), 12 juin 2020.

(3) Chiffres OFPPA, rapport d'activité 2019.

(4) Ce sont moins de 2 % de la population active qui, chaque année, tentent l'aventure entrepreneuriale. Le phénomène est néanmoins en croissance : un tiers de la population active estime participer à cette dynamique. Chiffres donnés par la direction générale des entreprises, dans *Faits et chiffres*, novembre 2017.

Question : Par rapports aux affirmations suivantes, que pensez-vous des réfugiés qui viennent en France aujourd'hui ?

La plupart des étrangers veulent venir dans mon pays, ils veulent venir juste ici pour des raisons économiques ou pour profiter de notre système social.

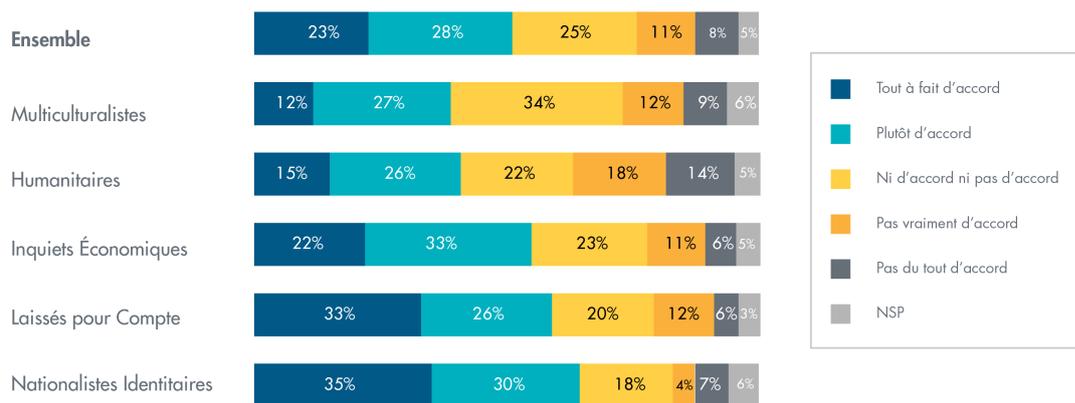


Figure 1 : Sondage extrait de la publication faite par Destin Commun, en juillet 2017.

Enfin, les phénomènes migratoires récents ayant donné lieu à des crispations identitaires importantes, il existe un consensus au sein des spécialistes de l'asile et de l'intégration sur la nécessité d'un « changement de narratif »⁽⁵⁾ autour de la migration, pour mieux mettre en valeur l'apport des nouveaux arrivants à leur société d'accueil. À ce titre, l'entrepreneuriat, quand il se révèle un succès, est une fabrique de récits à même de faire réfléchir la société tout entière sur les talents à côté desquels elle ne doit plus passer. Et il peut alors prétendre – c'est l'objet de notre troisième partie – à un impact généralisé.

Impact social et sémantique

Il existe une gêne récurrente à utiliser le mot « réfugié » pour désigner des gens. Quand l'acception anglo-saxonne (*refugee*) est de portée plus générale et désigne de façon ouverte celui qui est venu chercher refuge, le mot français de « réfugié » pose un double problème : d'abord, il a été irrémédiablement associé dans les médias aux images de la misère des migrants les plus précaires, et à la violence de traversées de la Mer méditerranée au centre de l'attention médiatique depuis 2014. Ensuite, au sens strict, le mot « réfugié » fait référence à un statut juridique (donc soumis à l'évolution du droit) conféré par l'octroi de la protection internationale⁽⁶⁾, au titre de la Convention de Genève. En d'autres termes, d'un côté, le mot stigmatise (le réfugié est pauvre et en demande, et ce mot est synonyme de violence subie ou engendrée), et de l'autre, il essentialise (en réduisant la personne à son statut juridique). Sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur aux écrits de François Gémenne⁽⁷⁾, qui mentionne également la question de la religion pour expliquer la ségrégation – souvent involontaire – que ce terme engendre.

Alice Barbe et Guillaume Capelle, les co-fondateurs de l'association SINGA, avaient, lors de la création de celle-ci en 2012, résumé ainsi le phénomène qui nous occupe ici : « en 1973, un « réfugié » était un chilien, héros de la démocratie et de la liberté. 40 ans plus tard, les Perses, Arabes ou Kurdes qui fuient la même violence, mais [qui sévit] en Syrie, en Irak ou en Afghanistan, ne semblent pas les bienvenus – Pourquoi ? »⁽⁸⁾.

Pour désamorcer les crispations identitaires, notamment sur la question de l'islam, le vocabulaire doit s'adapter. Si le mot « réfugié » est connoté ou réducteur, le terme « migrant » se focalise sur le mouvement en cours. Or, dans une perspective du vivre-ensemble, ce qui nous intéresse davantage est le fait que cette personne, qui vient d'arriver, n'a pas à sa disposition tous les outils pour se sentir bien chez elle et d'être à même de contribuer à sa société d'accueil. Pire, lorsque ce terme est associé, consciemment ou non, à une image de misère, il est perçu comme une charge pour la société, fermant ainsi à toute personne migrante de nombreuses portes au regard des possibilités pour elle d'exprimer tout son potentiel.

Ce qui caractérise la personne de façon essentielle n'est pas le fait d'être arrivée depuis un jour ou un an, mais plutôt la non-possession des codes socioculturels locaux, ou du capital social permettant de les acquérir sans douleur. C'est pourquoi SINGA utilise, quand les questions de statut juridique sont écartées, en lieu et place des mots « réfugié » et « Français », les termes de « nouvel arrivant » (qui met l'accent sur l'avenir, et sur ce que la personne pourrait apporter à la société) et de « local » (quelqu'un qui se sent déjà chez lui là où il vit et peut partager sa connaissance). De toute façon, les Français ne sont-ils pas « tous, des enfants d'immigrés »⁽⁹⁾ ?

(5) Voir notamment les études réalisées par Destin commun et celle, fondatrice de cette approche, réalisée en 2017 : *Les Français et leurs perceptions de l'immigration, des réfugiés et de l'identité*.

(6) Sur la procédure d'asile et le fonctionnement de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), nous renvoyons le lecteur au site : <https://www.ofpra.gouv.fr/>

(7) GÉMENNE François, *On a tous un ami noir (Pour en finir avec les polémiques stériles sur la migration)*, Fayard.

(8) SINGA, *Information et sensibilisation*, manuel interne, 2015.

(9) Ce célèbre slogan, régulièrement scandé dans les manifestations depuis plus de trente ans, aurait été lancé à Marseille en 1983 par un collectif de jeunes du quartier de la Cayolle, comme le relate Hédi Chenchabi dans *Les marches pour l'égalité en France : une histoire des luttes sociales*. Pour une mise en perspective historique plus large de ce slogan sur cette terre d'immigration qu'est la France depuis longtemps, nous renvoyons à la bibliographie très exhaustive proposée par François Héran. Voir la note 10 de la page suivante.

C'est aussi la raison pour laquelle, dans la lignée des réflexions de François Héran⁽¹⁰⁾, SINGA n'utilise que rarement le terme d'« intégration », pas plus au sein de ses équipes que dans sa communication publique. En effet, l'intégration, en France et en langue française, procède assez largement de la tradition assimilationniste et transculturelle. Quand il se résume à indiquer au seul nouvel arrivant le chemin à emprunter, le terme d'« intégration » lui laisse souvent la charge exclusive de l'adaptation. À l'inverse, comme l'a très bien synthétisé Charles Gardou, anthropologue spécialisé dans les questions du handicap, « une organisation sociale est inclusive, lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un "chez-soi pour tous", sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers »⁽¹¹⁾.

Sachant que le terme d'« insertion » sied plus spécifiquement à la sphère de l'emploi et aux « chantiers » du même nom, nous préférons donc le terme d'« inclusion » ou de « société inclusive », qui évoque la capacité du nouvel arrivant à s'épanouir dans son nouvel environnement, autant que la capacité de la société d'accueil à s'enrichir de tous les éléments – anciens ou récents – qui la composent.

Pour permettre cette inclusion, le langage est un outil autant qu'un piège. Renvoyer son interlocuteur à son passé est toujours réducteur : « D'où viens-tu ? Depuis combien de temps es-tu en France ? ». Combien de fois a-t-on posé des questions, qui, si nous ne sommes pas fonctionnaires de l'état civil ou travailleurs sociaux, ne nous sont d'aucune utilité ? Bien sûr, il s'agit de briser la glace, de créer une intimité *via* des références communes (les nations et les frontières en sont). Mais l'information donnée est difficile à exploiter, voire contreproductive pour l'épanouissement des personnes concernées – sans parler du rappel de possibles traumatismes. S'il fallait parodier Kennedy et son célèbre "ask not what your country can do for you...", nous dirions aujourd'hui, pour décrire la méthode SINGA : « ne me dis pas d'où tu viens, mais dis-moi la société dont tu rêves ».

La dentelle du lien social : des affinités aux amitiés

Osons ici un syllogisme : il semble évident que l'on fuit la misère en espérant la prospérité, et que l'on fuit la guerre pour trouver la paix. Or, les nouveaux arrivants ont fui l'un ou l'autre, voire les deux. Nous pouvons donc postuler que locaux et nouveaux arrivants partagent les mêmes objectifs dans la construction de leur société commune : la paix et la prospérité. Il convient désormais d'écrire la façon dont ils peuvent tirer profit de leurs talents respectifs pour y parvenir.

Pour cela, SINGA propose de repenser la hiérarchie des déterminants de l'identité. Quand un ami commun me pré-

sente à un inconnu, il dit rarement « je te présente David, il est Français, il est né dans le Rhône et il habite à Paris depuis 2003 », mais précise plutôt avec qui je suis marié, ce que je fais dans la vie ou le point commun qui est supposé me rapprocher de l'inconnu⁽¹²⁾. Il convient d'appliquer la même logique à tous ceux qui composent notre société, nouveaux arrivants inclus. Invité à se présenter par la ministre du Travail, un entrepreneur accompagné par SINGA a répondu ainsi à Muriel Pénicaud, en octobre 2018 : « je suis jeune, arabophone, sportif, entrepreneur, amoureux, et..., ah oui, réfugié ». Puis, il expliqua avoir eu besoin de cinq ans en France pour se sentir le droit de « faire reculer ce mot » dans sa présentation. Or, on se définit d'abord par les groupes, génériques (sportifs du dimanche, gourmands, révoltés) ou restreints (habitants d'une cité, diplômés d'une école), auxquels on appartient. D'où le rôle-clé du capital social, connu notamment de tous ceux – génération Erasmus ou immigrés –, qui ont vécu une expatriation.

Beaucoup ont l'expérience d'un ami ayant monté son commerce ou son activité. Quand des personnes souhaitent entreprendre, leurs groupes d'amis se mobilisent pour les accompagner dans leur projet. Sur le chemin, il apparaît que les relations amicales, nouées autour de ces projets devenus communs, créent une valeur sans équivalent avec un quelconque enseignement formel. En parallèle des compétences théoriques nécessaires à la gestion de projet, la capacité à mobiliser autour de soi des expertises informelles est fondamentale. C'est dans cette logique que le mouvement SINGA s'est constitué en 2012, à Paris : de l'expérience vécue par des locaux comme par de nouveaux arrivants, on sait que la construction d'un réseau demande du temps, de faire preuve d'un talent relationnel, et présuppose que tous, nouveaux arrivants comme locaux, sachent aborder des relations interculturelles.

Pour nouer des relations plus horizontales, SINGA privilégie les récits construits autour de goûts et de projets communs, à ceux mobilisant le passé récent et l'expérience de l'exil. Au-delà, d'autres compétences plus théoriques peuvent être mobilisées pour accompagner la société d'accueil à faire preuve de plus d'ouverture interculturelle. Les sensibilisations organisées pour les citoyens locaux puisent, entre autres références, dans les travaux de Michel Sauquet⁽¹³⁾. Il ne s'agit pas seulement d'une posture morale où respect et bienveillance induiraient, enfin, une dignité trop souvent absente ces dernières années, mais également d'une approche fonctionnelle et pragmatique : la suspension du jugement comme l'empathie entraînent à chercher avec méthode les talents de son interlocuteur. Ils changent la vision de l'altérité autant qu'ils créent du commun⁽¹⁴⁾, ce qui est indispensable dans une démocratie

(12) À l'exception sans doute du Brésil où j'ai vécu, une société dans laquelle la question « d'où viens-tu ? » n'est jamais la première à être posée. Elle est systématiquement précédée d'une autre : « de quel club es-tu le supporter ? »

(13) La lecture de *L'approche interculturelle*, de Michel Sauquet, Éditions C.-L. Mayer, pourra notamment être complétée par celle de l'ouvrage *70 questions-clés pour aborder l'interculturel*, Éditions Le Culturoscope, écrit en collaboration avec Martin Vielajus.

(14) Voir Destin Commun, note n°5, en page 72.

(10) François Héran, qui est titulaire de la chaire « Migration et sociétés » au Collège de France, a dispensé en 2019 un cours intitulé « Intégration, constats et débats », en 15 leçons, à écouter en podcasts et à visionner en vidéos, et dont la leçon inaugurale est parue aux Éditions du Collège de France. Les cours et les bibliographies associées sont disponibles sur : <https://www.college-de-france.fr/>

(11) GARDOU Charles, dans la revue *Faire face*, n°716, février 2013.

au sein de laquelle la confiance envers les institutions est mise à mal.

L'entrepreneuriat, symbole et outil du lien social

Depuis 2012, SINGA a accompagné près de 300 nouveaux arrivants dans leur projet de création d'entreprise sur le territoire français. Parmi eux, deux tiers sont bénéficiaires de la protection internationale. En 2017, une étude d'impact a révélé plusieurs données. D'abord, SINGA est effectivement, pour les nouveaux arrivants, vecteur de capital social : 64 % des nouveaux arrivants membres de notre association estimaient devoir leur réseau français majoritairement à la communauté SINGA. En regard, il faut se rappeler que le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, avait estimé en 2013 à seulement 12 % la proportion des personnes réfugiées ayant noué des liens avec des Français⁽¹⁵⁾. L'étude montre aussi les coûts évités importants pour la société, via www.jaccueille.fr, le programme d'accueil de personnes réfugiées chez des particuliers, notamment grâce au réseau informel des accueillants pour la recherche d'emploi.

Ces dispositifs reposent tous sur une mise en relation, s'appuyant sur des affinités communes ou des complémentarités supposées : le programme Buddy, devenu au printemps 2020 (du fait de la crise sanitaire) une plateforme de rencontre – AlloMondo.org – en est l'exemple le plus abouti : plus de 500 binômes qui y échangent des recettes, des histoires, des expériences. Le programme jaccueille.fr emprunte la même logique, en ajoutant aux critères de l'hébergement d'urgence (antécédence de la demande, proximité géographique) des critères d'affinité tout aussi importants (secteur professionnel d'élection, pratique sportive commune). Les entrepreneurs accompagnés confirment tous cet état de fait dans les questionnaires auxquels ils répondent : ils retiennent d'abord de l'accompagnement, le nombre des mises en relation avec des mentors ou des partenaires.

(15) *Vers un nouveau départ*, aux Éditions UNHCR, septembre 2013.

La méthode SINGA pourrait se résumer ainsi : miser sur les compétences des nouveaux arrivants souhaitant entreprendre et les mettre en relation avec les bonnes parties prenantes, notamment celles s'étant formées à la rencontre interculturelle. L'impact est encore faible, mais est déjà visible : la force de ces rencontres trouve un écho chez les acteurs-clés du secteur. Les appels à projets centrés sur le lien social fleurissent, dans le sillage de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des personnes réfugiées (DIAIR)⁽¹⁶⁾ ; des sites officiels (ceux du ministère chargé du Logement, de fondations européennes) affichent à leur une les photos des colocations interculturelles récemment créées ; l'entrepreneuriat inclusif a le vent en poupe⁽¹⁷⁾, notamment grâce aux études⁽¹⁸⁾ vantant les bienfaits de la diversité en entreprise en termes de productivité ou de performance commerciale.

Parmi les dizaines de milliers de citoyens mobilisés en Europe par le mouvement SINGA, des cadres de grandes entreprises (Hermès, Groupama, BNP-Paribas) racontent avoir été marqués par les expériences partagées avec des nouveaux arrivants devenus des entrepreneurs, lors de sessions de sensibilisation ou d'intelligence collective. D'un côté, ils reconnaissent volontiers avoir été victimes des clichés, sous-estimant le potentiel entrepreneurial des nouveaux arrivants. De l'autre, ils considèrent la résilience, propre à tous ceux ayant surmonté un parcours migratoire difficile, comme étant une grande qualité en entreprise.

S'enrichir de la diversité au lieu de la subir : le changement de narratif à grande échelle passe sans doute par ce type de prise de conscience. Et elle n'est possible que localement, par la rencontre.

(16) L'appel à projets FAIR, lancé par la DIAIR est un bon exemple, un pionnier en la matière, de la reconnaissance du lien social comme un outil à impact dans la politique publique d'intégration.

(17) Entre 2017 et 2020, au moins 4 incubateurs franciliens ont ajouté dans leurs statuts ou règlement une mission d'accompagnement spécifiquement dédiée aux entrepreneurs réfugiés : 2 à Paris, 1 à Saint-Denis et 1 autre à Montreuil.

(18) Par exemple, le site mixity.co propose un panel d'études sur le sujet.



Promotions 2019 des incubateurs inclusifs des villes de Lyon et Paris, devant les locaux parisiens de SINGA.

D.R.